

BUDGET PARTICIPATIF DE PARIS HABITAT : LES LOCATAIRES ONT FAIT LEUR CHOIX !

Fort du succès de la première édition qui s'est tenue en 2017, Paris Habitat a reconduit cette année son budget participatif. L'Office a invité les locataires de 25 résidences à imaginer et proposer des projets pour améliorer leur cadre de vie. Ils ont été plus de 2 300 à exprimer leur choix. 26 projets ont été sélectionnés représentant pour l'Office un investissement total de près de 1 500 000 euros.

Aujourd'hui, l'engagement citoyen constitue un enjeu démocratique majeur, garant de la cohésion sociale et du vivre ensemble. Depuis 2014, au travers du budget participatif, la ville de Paris donne la possibilité aux Parisiens de prendre part directement aux décisions qui concernent leur vie quotidienne. En 2017, Paris Habitat a décidé de se lancer à son tour dans la démarche en créant son propre budget participatif. Parmi les premiers projets lauréats, certains sont déjà livrés comme dans la résidence Nationale (Paris 13^e) où l'éclairage des espaces extérieurs est désormais plus performant mais aussi plus écologique ou encore à Porte d'Aubervilliers (Paris 19^e), où les locaux à ordures ménagères ont été améliorés pour le confort des locataires.

Fort du succès de la première édition, de la forte mobilisation et implication des locataires, Paris Habitat a reconduit le dispositif dans 25 résidences concernant plus de 4 300 logements. Entre le 2 avril et le 26 mai 2018, tous les locataires, âgés de dix ans ou plus, ont pu soumettre un ou des projets participant à l'amélioration du cadre de vie de leur résidence : jardin partagé, aire de jeux, abri vélos, embellissement des parties communes, etc. Pour expliquer le projet aux habitants et les aider à formaliser leurs propositions, les équipes de Paris Habitat ont accompagné les locataires tout au long de cette première étape. Des ateliers permettant d'imaginer un projet à plusieurs, de préciser une idée ou de prendre connaissance de ce qui se fait ailleurs, ont ainsi été proposés aux locataires jusqu'à la clôture du dépôt de projets.

Ces derniers ont ensuite été sélectionnés par les équipes de Paris Habitat sur la base d'une analyse financière et de leur faisabilité. Les projets retenus devaient également s'adresser à tous et concerner directement la résidence. Les projets finalistes ont enfin été soumis au vote des locataires de la résidence concernée entre le 29 août et le 18 septembre 2018. Paris Habitat se félicite de la mobilisation pour cette seconde édition puisque le taux de participation par logement est au-delà des 50 %, plus de 2 300 locataires ont voté. La mise en œuvre de tous les projets se fera en étroite collaboration entre les équipes de Paris Habitat et les locataires des résidences.

Découvrez les 26 projets lauréats sur : www.budgetparticipatif.parishabitat.fr

Au-delà du budget participatif, Paris Habitat investit d'importants moyens pour développer la concertation en vue d'améliorer la qualité de service et de tisser du lien social. En 2018, Paris Habitat a renouvelé les réunions « En direct », dont l'objectif est de créer les conditions d'une nouvelle forme de dialogue avec les locataires. Initiés en 2017, ces moments d'échanges informels au sein des résidences permettent de rencontrer et d'aller vers des locataires qui ne peuvent pas toujours se déplacer en agence. Ces nouvelles formes de concertation répondent aux besoins des habitants de décider et de mettre en œuvre les projets qui les concernent.

PRESSE PARIS HABITAT

Antoine Le Mao – antoine.lemao@parishabitat.fr – 06 72 98 87 12

www.parishabitat.fr

